

Nous, les personnels enseignants et administratifs, titulaires et non titulaires du département SDL de la faculté des Humanités, réunis en Assemblée Générale le 17 janvier 2020, et consultés électroniquement du 17 au 20 janvier 2020, nous déclarons alarmés par la teneur des rapports et fermement opposés aux orientations du projet de réforme de la loi de Programmation Pluriannuelle pour la Recherche (LPPR) dont notamment la suppression de la procédure de qualification, la clause d'accord des intéressés pour la modulation des services, de la référence aux 192 heures (équivalent TD) d'enseignement et donc la rémunération des heures complémentaires, ainsi que la création de nouveaux contrats de travail d'exception aux dispositions statutaires, le financement massif de la recherche par des contrats. C'est le statut d'enseignant-chercheur et les conditions de travail des autres catégories de personnel et de la communauté universitaire dans son ensemble qui sont ainsi remis en cause.

Nous sommes mobilisés et envisageons des actions collectives comprenant notamment :

- la non-convocation des conseils de perfectionnement,
- la sensibilisation de nos étudiants aux problèmes soulevés par ce projet de loi,
- la non-teneur des jurys ParcoursSup,
- la non participation aux diverses réunions,
- l'absence de communications sur notre offre de formation, notamment aux JPO,
- la non participation aux jurys d'examen,
- la rétention des notes.

Nous entendons interpeller, par cette motion et nos actions à venir, le conseil de la faculté des Humanités et celui du laboratoire STL, ainsi que les conseils de l'Université de Lille et demandons à nos instances de se positionner, à brèves échéances, face aux réformes en cours.